



# Le journal de Lomener Port d'attache

## Le grain de sel

La vie locale nous concerne... contribuons à y apporter notre grain de sel.

Adresse: 40, rue de Ker-Yol 56270 PLÖEMEUR Tél : 06 58 68 37 50

Numéro 7 - Juin 2017

### Le mot du président : Philippe Richard

La communication prend une place de plus en plus importante dans notre société. Le développement des réseaux sociaux et des moyens informatiques nous orientent vers une nouvelle ère. Lomener Port d'Attache est très attentive à cette évolution et désire mieux informer ses adhérents sur ses activités et ses événements en dehors de la traditionnelle assemblée générale annuelle.

En plus de la diffusion annuelle de deux grains de sel à tous les habitants de notre secteur d'activité, nous créons « **les nouvelles de Lomener Port d'Attache** », un document d'information à l'intention de nos adhérents qui sera publié au fil de notre actualité.

### Les membres du conseil d'administration 2017



Joseph Corlay, Claude Bregeon, L. Philippe Le Corre, Armelle Casareggio, André Le Jacq, Alain Vannier, Gilles Grandcolas,  
Marie Ecobichon, Marcelle Pronost, J. Pierre Leviné, Véronique Dheurle, Philippe Richard, Claude Rayne, J. Pierre Lorent,  
Absent sur la photographie : Joël Guého

### Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le vieillissement de la population

Le PLU est actuellement en cours de révision. Lors des réunions publiques, la construction de maisons avec jardinets a été évoquée, dans l'objectif d'attirer de jeunes couples avec enfants

maison, devenue trop grande, pour intégrer des logements plus adaptés (logements sur un seul niveau, d'accès facile, ...) et plus économiques (Moins de chauffage, et moins d'impôts).

Ces personnes vieillissantes souhaitent aussi rester dans le même secteur géographique, dans lequel elles ont leurs habitudes et leurs repères (Commerçants, amis, ...).

L'idée de construire des logements adaptés à cette population n'est pas en contradiction avec l'objectif d'attirer de jeunes couples ; en effet, les grandes maisons ainsi libérées peuvent accueillir des familles avec enfants et bénéficier de travaux de modernisation de nature à mettre nos quartiers en valeur.



#### Eléments chiffrés (\*)

Chiffres 2011 sur 17 747 habitants

Catégories d'âges	Femmes	hommes
90 ans ou plus	202	43
75-89 ans	1130	744
60-74 ans	2114	1791
Totaux	3446	2578
	6024	

#### Deux grandes aspirations

Au sein de cette population vieillissante, des couples et des personnes isolées aspirent à quitter leur

(\*) Source : PLU-Diagnostic et État Initial de l'Environnement Version 4 / Avril 2015

### Qu'est-ce que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) ?

La zone de l'anse du Stole est considérée comme une zone à risque d'inondations et submersions marines. Ce risque a déjà été pris en compte dans le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux) pour en réglementer l'urbanisation.



Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est un document de responsabilité communale qui concerne tous les risques identifiés sur la commune (Inondations, submersions marines, orages, risque industriel, canicule, feux de forêts,...). Il définit l'organisation des différents dispositifs d'alerte, d'information, de protection et de soutien de la population pour faire face aux situations d'urgence.

**En phase préventive ou d'urgence**, la priorité est d'alerter et informer la population par tous moyens à disposition de l'imminence du risque afin de sécuriser la population et minimiser les dégâts après évacuation. Des actions de soutien sont également menées telles que hébergement, ravitaillement, accompagnement des secours, barrièrage, ...

**En phase post-catastrophe**, il s'agit d'accompagner le retour à la normale, tel que le retour de la population dans leurs maisons, le rétablissement des réseaux. Le PCS est consultable en mairie. Il ne se substitue pas à des plans de secours tel que le plan ORSEC, il les complète.

Le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), est un document connexe au PCS ayant pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Tous le littoral exposé aux submersions marines, de Port-Fontaine à Kerpape, devra être traité.

## L'entretien de la jetée de Lomener, la priorité

L'accord pour la construction d'un môle en maçonnerie pour protéger le port de Lomener a été donné en 1863. L'ensemble a été complété par une cale pour la mise à l'eau en 1873. La jetée de Lomener, dans sa forme actuelle, date du 28 décembre 1958. Chaque hiver, les grosses tempêtes attirent de nombreux curieux et photographes qui viennent assister au spectacle des vagues qui



Durant les mois de décembre 2016 et janvier 2017, des dégradations successives observées sur la petite jetée mettent en évidence un état préoccupant de celle-ci. De nombreux joints entre les pierres sont détériorés et, malgré les réparations effectuées, l'étanchéité de la construction est sérieusement compromise.

Durant l'été 2014, Lomener Port d'Attache a fait intervenir un plongeur pour inspecter la partie sous-marine de l'ensemble de l'édifice. Il n'a pas relevé d'anomalie dans la partie maçonnerie. Il a cependant signalé une cavité dans la roche du soubassement, côté ouest de la grande jetée, d'une taille suffisante pour qu'un homme puisse s'y introduire.

explosent sur la jetée de Lomener et atteignent plusieurs mètres de haut. La plupart d'entre eux n'ont pas, sur le moment, conscience de l'importance de cet édifice pour la protection du port, du littoral de l'anse du Stole et du centre de Kerpea contre ces tempêtes destructrices.

## L'entretien du marais du Palud et de ses dispositifs hydrauliques d'évacuation est une nécessité.



Emissaire de Kerlavret

Emissaire marais du Palud

Déversoir transformé en skatepark

Emissaire rue des aigrettes

L'ensemble du dispositif, constitué par les différents émissaires et le déversoir permettant l'évacuation des eaux pluviales accumulées dans le marais du Palud, a été conçu ainsi pour retarder les inondations en aval de ce dispositif.

Cet article n'a pas pour objet le bon dimensionnement de ces installations, mais de rappeler que le maintien en bon état de fonctionnement est une nécessité si l'on veut garantir leur efficacité en cas d'épisode pluvieux important. Cela suppose une surveillance

Au cours des travaux du comité de pilotage du PAPI (Plan d'Actions de Prévention des Inondations), Lomener Port d'Attache a demandé qu'une inspection annuelle de l'ensemble de la jetée, parties aérienne et sous-marine, soit effectuée et notamment une surveillance particulière de cette cavité. Demande sans suite aujourd'hui.

Seul des réparations correctives ont été réalisées. Une politique de maintenance préventive basée sur des contrôles périodiques s'impose. Lomener Port d'Attache suggère l'instauration d'une telle politique de maintenance et la consultation possible des résultats de ces contrôles.

## Humour



## Boîte à livres

Sollicitée par le maire, Lomener Port d'Attache assure la maîtrise d'œuvre de l'installation d'une boîte à livres à Lomener.

 Cette boîte à livres est en cours de fabrication à l'EREA de Ploemeur (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté). Elle est financée et sera installée par la mairie et les services techniques. Lomener Port d'Attache a proposé son positionnement au carrefour de la rue du Pérello et de la rue de Belle-Île. Elle sera à la disposition de tous. Chacun pourra,

à sa guise, prendre un livre ou y déposer ceux, déjà lus, dont il ne se sert plus. Lomener Port d'Attache exercera une surveillance sur la bonne utilisation de cet équipement.

La mise en service est prévue en juin 2017.



Le marais du Pérello